

Droit social appliqué dans l'entreprise

Intitulé officiel : Certificat de compétence Conseil en droit social appliqué à l'entreprise

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis : niveau bac+2 souhaitable

Aucun prérequis n'est exigé - il est conseillé d'avoir des connaissances juridiques de base (expérience professionnelle dans le domaine, etc.)

(niveau du certificat : Licence - L3)

Objectifs

- Comprendre et maîtriser les règles, pour l'application du droit du travail et du droit de la protection sociale dans l'entreprise,
 - dans leurs aspects individuels (recrutement, contrats - contenus - CDI, CDD, etc. et modifications, libertés et droits fondamentaux de la personne salariée, prérogatives de l'employeur, santé, sécurité et conditions de travail, temps de travail, rémunération, modes de rupture du contrat, protection sociale des salariés - régime de base et complémentaire)
 - et collectifs (droit syndical et droit de la négociation collective et des conventions et accords collectifs, représentation élue du personnel - CSÉ, etc., prévoyance complémentaire),
 - en intégrer le droit de l'Union européenne et le droit international applicables
- Ce certificat permet une certification professionnelle en droit social appliqué à l'entreprise ; il est aussi recommandé comme complément de spécialisation pour des personnes déjà titulaires de diplômes académiques.

Ce Certificat peut être financé en partie par le CPF.

Les UE DRS104 et DRS105 qui constituent ce bloc de compétence et la Licence Droit Appliqué à l'Entreprise sont éligibles au bloc CPF ci-dessous.

- Droit de la protection sociale - Comprendre et appliquer les règles du droit de la protection sociale en entreprise : RNCP35924BC08

Après avoir acquis ce bloc, qui constituent une partie de la Licence, il est possible de poursuivre et d'acquérir la Licence.

Modalités de validation

Validation des 5 UE composant le Certificat de compétences

Ce Certificat peut être financé en partie avec le CPF

UE accessibles avec le CPF :

Bloc de compétences Droit de la protection sociale - UE DRS104 et UE DRS105 - Comprendre et appliquer les règles du droit de la protection sociale en entreprise : RNCP35924BC08

Mis à jour le 03-10-2024



Code : CC0300A

30 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale :
EPN14 - Droit et immobilier /
Michel MINE

Niveau CEC d'entrée requis :
Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans
niveau spécifique

Mode d'accès à la certification
:

- Contrat de professionnalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF : Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit (120)

Métiers (ROME) : Assistant / Assistante de cabinet juridique (K1902)

Contact national :

EPN14 - Droit
2 rue Conté
75003 Paris

Yasmina NABBACH
par_cnam.droit@lecnam.net

Les UE de ce Certificat constituent 1 bloc de compétences de la Licence Droit Appliqué à l'Entreprise.

Niveau de sortie : niveau Licence (L3)

Compétences

Acquérir les compétences juridiques nécessaires de Conseil en droit social.

Connaître, comprendre les règles du droit social applicables à l'entreprise; maîtriser leur mise en oeuvre.

Gestion juridique du personnel dans l'entreprise, capacité à constituer et utiliser la documentation juridique, contentieux social.

Enseignements

30 ECTS

Droit du travail : relations individuelles	DRS101
	6 ECTS
Droit de la sécurité sociale	DRS104
	6 ECTS
Droit du travail : relations collectives	DRS102
	6 ECTS
Prévoyance. Retraites complémentaires et supplémentaires. Assurance chômage.	DRS105
	6 ECTS
Droit social européen et international	DRS106
	6 ECTS